



COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE SPÉCIAL
DES DIRECCTES ET DES DIECCTES DU 30 juin 2011

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs

Créées depuis janvier 2010 avec des instances régionales élues en octobre 2010, le comité technique paritaire spécial des DIRECCTES et des DIECCTES est réuni pour la 1^{ère} fois le 30 juin 2010 !

Certes, nous avons refusé unanimement de siéger lors de votre 1^{ère} convocation du 21 juin dernier : aujourd'hui nous sommes certains à être présents pour un ordre du jour peu conséquent au regard des problèmes importants et des dysfonctionnements grandissants dans les structures dont la délégation générale a en charge notamment la coordination, l'animation et la stratégie mais également une partie importante du dialogue social.

« Dialogue social »,

*l'expression devenue incongrue au ministère du travail et dans les DIRECCTE,
vient d'être prononcée : celle par qui le scandale arrive et dévoie toute relation humaine !*

S'il s'agit, une fois encore, de s'inscrire dans un dialogue social qui, depuis 2008, n'en n'a plus que le nom, puisqu'il a été régulièrement déformé, dévoyé, « teinté » de mépris et de silence indifférent, pouvant aller jusqu'au non- respect des partenaires sociaux et de leurs mandants : nous avons abandonné le jeu des rôles de toute institution pour laisser place à la tragédie et à ses « dégâts humains » irréparables !

Alors, Monsieur le Délégué général, l'UNSA vous dit, avec force et vigueur au sein de cette nouvelle instance :

« NON »

*A un dialogue social qui serait seulement un monologue institutionnel
Et ses corollaires*

Juin 2011

- *la non prise en compte de la parole des représentants des personnels,*
- *la non écoute de celle des personnels*
- *le passage en force des conséquences sur les organisations du travail des réformes induites par la RGPP et par la REATE*
- *le « raidissement » de la ligne hiérarchique et de son management, notamment par la confusion volontaire, par la contradiction des ordres donnés à l'égard des personnels, par la politique du chiffre, par la surcharge de travail sans explication ni compensation d'ailleurs etc...*

« NON »

**L'UNSA ne cautionnera pas cette « marche forcée » managériale vers :
moins de service public rendu aux usagers
plus de souffrance des personnels
et une destruction des collectifs du travail**

Les DIRECCTE et les DIECCTE sont l'expression d'une volonté gouvernementale de mettre en place une organisation régionalisée, affirmée comme étant *plus simple et plus lisible*, afin d'améliorer la performance de l'action publique sur l'ensemble du territoire national, dans le but unique d'optimiser l'utilisation des moyens de fonctionnement de l'Etat dans un contexte budgétaire contraint et surtout sans prendre l'attache des représentants du personnel.

Or, nombreux sont les collègues, dont certains venant de France Télécom, qui nous alertent unanimement et nous disent observer dans nos services les mêmes dérives que celles édictées dans cette entreprise :

- faire perdre leurs repères aux agents (déménagements, désorganisation, réorganisations, changements de fiches de poste, mutations internes apprises à l'occasion d'un nouvel arrivant qui vient prendre ledit poste occupé par un autre, poids technocratique, modifications, suppressions de missions apprises par voie de presse, externalisation, etc...) et face à leurs interrogations légitimes le silence, voire la mise à l'écart pour « insubordination » !).
- mettre en place une nouvelle architecture complexe avec des structures aux métiers différents et donc aux cultures contrastées : le « qui fait quoi ? » ne trouve pas de réponse car ce n'est jamais le bon interlocuteur, l'instance correcte pour s'adresser ! (préfet, dagemo, CTPS, CTPM, délégation générale ?)

D'ailleurs, entre la dagemo et vous-même, nous avons les mêmes interrogations sur certes le dialogue social et ses répercussions sur nos demandes d'amélioration des carrières des agents, mais aussi sur Chorus et ses manquements, sur la problématique des horaires entre services et les RIL etc.. !

- leur faire perdre le sens du service public c'est-à-dire : être au service de public !

Juin 2011

- détruire les collectifs de travail, seul rempart qui créait du lien entre les individus, contre - pouvoir utile dans une période de changement important pour éviter les « dérapages » dramatiques qui se multiplient...
- 4°) enfin le : « *ils finiront bien par se résigner* »...

Mais, ces apprentis sorciers du management n'ont pas prévu l'étape intermédiaire : celle de la résistance, révélatrice de l'attachement aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité, qui animent les serviteurs de l'Etat quel qu'ils soient.

Et, de plus en plus, l'individu ne se résigne pas comme prévu, nous voyons vers quelle décision extrême cela le mène....

L'état des lieux des DIRECCTE et DIECCTE est à l'aulne des conséquences d'une RGPP non maîtrisée et d'une RÉATE inadaptée aux missions de nos services.

A aucun moment, il ne s'est agit de prendre en compte l'ensemble des spécificités des missions des personnels qui allaient se côtoyer et travailler ensemble : c'est le paradoxe d'une juxtaposition de services, mais certainement pas celle de la construction ***d'une communauté de travail***.

La seule règle, qui a été prônée par la hiérarchie au plus haut niveau, est la notion d'économie budgétaire, faisant fi des interpellations légitimes des représentants des personnels alertant sans cesse sur le mal être et le malaise des agents.

Le non renouvellement d'un fonctionnaire sur deux partants à la retraite, les départs induits au 1^{er} juillet des collègues ayant trois enfants et 15 ans de service mettent les services en difficulté sans que pour autant des solutions soient trouvées.

Le « tour de France », que vous effectuez actuellement, vous révèle et vous montre les difficultés, les interrogations, la perte de repères de l'ensemble des personnels et l'analyse d'un management global défaillant.

En résumé,

- Les agents CCRF sont éclatés entre DIRECCTE - DDI (DDPP et DDCSPP...);
- Les agents DRIRE cherchent encore un sens à leurs nouvelles fonctions... ;
- Les agents DRCE et DRCA se sentent totalement isolés... ;
- Les agents TRAVAIL-EMPLOI ne savent plus quelles sont les priorités parmi les priorités...
- Sans oublier, les Direccte, livrés à eux-mêmes, qui réfléchissent, réunissent, exécutent, avec l'obligation de faire...



Alors, « NON »

**L'UNSA dénonce avec fermeté ces dérives
et
cette perte catastrophique des savoir-faire.**

**Pour l'avenir des personnels et des structures.
Il vous appartient d'en décider autrement
et
ainsi d'obtenir l'adhésion des agents et la nôtre
pour reconstruire une architecture droite et humaine.**

o o

o